

Habilitation Électrique

B2V, BR, BC, B0/H0v

Habilitation Electrique

Compétences visées

. Travailler en sécurité vis-à-vis du risque électrique

Objectifs

Rendre le stagiaire capable de :

- Identifier les **risques** liés à la présence d'énergie électrique, les moyens de prévention et de protection
- Connaître les **limites** de son titre d'habilitation
- Connaître les **responsabilités** liées à son habilitation

Programme

1. Théorie

- La réglementation
- Les risques électriques et leurs conséquences.
- Les moyens de prévention et de protection
- La conduite à tenir en cas de risque.
- Rappels des règles de sécurité lors d'intervention à proximité d'installations électrique sous tension
- Les habilitations
- Les responsabilités
- Limites des fonctions selon le titre d'habilitation
- Module spécifique à chaque niveau d'habilitation

2. Pratique

- Mises en situation
- Analyse des attitudes

Évaluation

. L'évaluation des stagiaires s'effectue par un contrôle des connaissances théoriques et du savoir faire pratique durant et à la fin de la formation

Formation Inter ou Intra Entreprise

Durée avec évaluation:

B2V, BR, BC, B0, H0v : **4 jours**

Maintien des acquis : préconisé 3 ans

Effectif par session : Maxi 8 personnes

Moyens

- Matériels électriques
- Installations de l'entreprise ou de l'établissement si formation en intra

Public Concerné

. Tout personnel devant être formé à la prévention des risques électriques en basse et/ou haute tension

Prérequis

. Savoir lire, écrire, et parler la langue française
. Avoir des compétences reconnues en électricité (BEP, BacPro, BTS, ...)

Règlementation

. NF C 18510
. Règlementation en vigueur

Tarifs

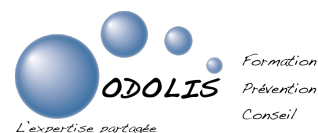
. Nous consulter

Commentaires

. Formation adaptable à l'établissement

. Certains personnels non électricien n'ont pas obligation d'être habilités, mais doivent avoir reçu une formation au risque électrique (0.5 j)

. Intervenant membre du réseau prévention, spécialisé en Prévention des Risques Professionnels et Santé Sécurité au Travail particulièrement le risque électrique



Financement : Certaines de nos formations peuvent être prises en charge les Organismes Paritaires Collecteurs Agréés (OPCA)